

**ÉTABLISSEMENT**

Versailles Habitat (78)
8 rue Saint Nicolas
R. P. n°811
78008 Versailles Cedex

**AVIS RECTIFICATIF
TRAVAUX****Caractéristiques du marché****Pouvoir adjudicateur :**

Versailles Habitat, à l'attention de Assia KEBIRI , 8 rue Saint Nicolas
R. P. n°811, 78008, Versailles Cedex, FR. Téléphone : +33 130840900. Fax : +33 130840908. Mail : a.kebiri@versailles-habitat.fr.
Site(s) internet : <http://www.versailles-habitat.fr>.

Objet du marché :

Construction de 29 logements familiaux, un niveau de parking souterrain et une maison de quartier sur une partie du Rez de chaussée.

Informations rectificatives

Emplacement du texte à rectifier : CCAP. **Après la mention** "Les horaires de chantier sont ceux de la Ville de Versailles.

Cependant, les travaux les plus bruyants devront être exécutés entre 8 h 30 et 12 h 00, et entre 15h 00 et 18 h00.

Contrainte impérative à respecter par rapport à la présence de l'école maternelle voisine : aucuns travaux bruyants entre 13h et 15h.", **ajouter** "Aucune contrainte horaire n'est à prendre en compte .".

Nature de la date à rectifier : date de réception des candidatures. **Au lieu de** "05-06-2018 à 12:00", **lire** "10-07-2018 à 12:00".

Autres informations

-Une visite est obligatoire concernant le lot 1 « Parois / Fondations Spéciales / Terrassement / Gros Œuvre » et le lot 13 « Voiries Réseaux Divers / Espaces Verts » et devra s'effectuer à l'adresse mentionnée à « l'Attestation de visite des sites ». Cette attestation sera à intégrer au projet de marché. L'absence de cette pièce conduira au rejet systématique de l'offre ; cette dernière ne sera donc pas analysée.

-Une variante à l'initiative de l'acheteur (option) sera obligatoirement chiffrée dans la DPGF de chacun des lots suivants :

- Lot 3 – Couverture Zinc / Etanchéité
- Lot 4 – Ravalement
- Lot 5 – Menuiseries Extérieures Alu
- Lot 6 - Métallerie / Serrurerie
- Lot 10 – Electricité Courants Fort et Faible
- Lot 11 – Plomberie / Chauffage / Ventilation
- Lot 13 – Voiries Réseaux Divers / Espaces Verts

-Suite à une première analyse des offres, le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de procéder à des négociations avec les trois candidats arrivés en tête du classement. Néanmoins, et conformément à l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, Versailles Habitat peut décider d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

Si l'office décide de procéder à des négociations, ces dernières pourront être réalisées par écrit (mail, fax, courrier) ou pourront donner lieu à l'audition des trois candidats. Les négociations pourront porter sur tous les éléments de l'offre du candidat, notamment le prix.

Suite à cette phase, les candidats devront faire parvenir à Versailles habitat une contre-proposition qui sera analysée en fonction des critères énoncés à l'article 6.1 du présent Règlement de Consultation.

Chacun des candidats est donc invité à indiquer dans son offre (cf.AE) :

- une adresse mail ;
- un numéro de télécopie ;
- le nom de l'interlocuteur.

Date d'envoi du présent avis

24 mai 2018